

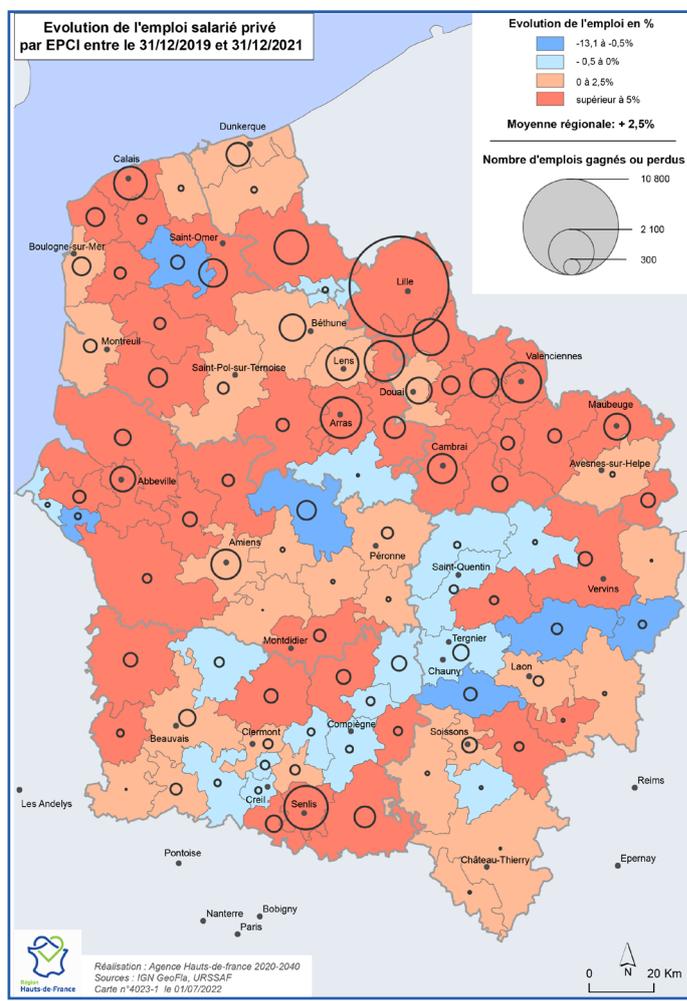
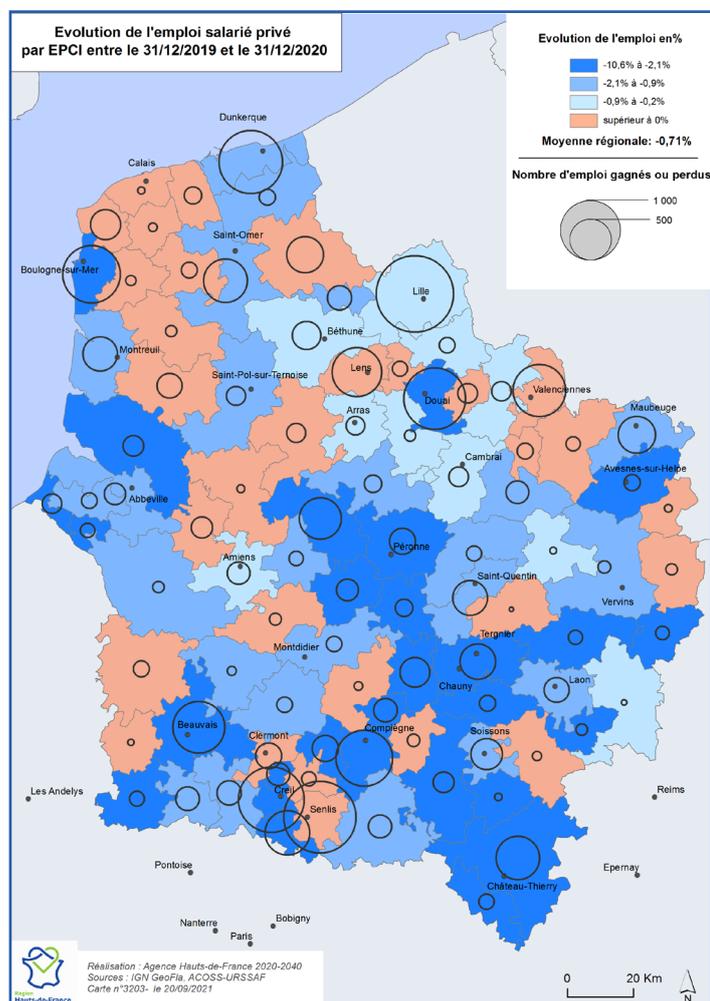


## QUELLE ÉVOLUTION DE L'EMPLOI À L'ÉCHELLE DES INTERCOMMUNALITÉS DEPUIS 2019 ?

**La région Hauts-de-France a connu un ralentissement économique et une perte d'emplois pendant l'année 2020 due à la pandémie de COVID-19. L'année 2021 a marqué le retour au niveau d'emplois d'avant crise<sup>1</sup>. A l'échelle des intercommunalités, les évolutions peuvent cependant varier. Les données de l'emploi salarié privé (URSSAF) au 31 décembre 2019, 2020 puis 2021 permettent d'aborder cet enjeu à une échelle fine et de distinguer des trajectoires différentes.**

L'évolution de l'emploi au niveau régional a été marquée par une baisse de l'emploi pendant la période 2019-2020 suivie d'une hausse sur la période 2020-2021. Ainsi pendant la période 2019-2020, la région a perdu 0,71 % de l'emploi salarié privé alors que, pour la période 2019-2021, l'évolution a été globalement de +2,5 %. Dans ce contexte, deux tiers des EPCI (61 intercommunalités sur 92) ont perdu des emplois pendant la période 2019-2020 (carte de gauche ci-dessous). Les variations négatives ont pu être plus importantes pour 25 EPCI régionaux (plus de 2 % de perte d'emplois).

Si on considère l'ensemble de la période 2019-2021, les trois quarts des EPCI ont retrouvé un niveau d'emplois équivalent à celui de fin 2019 (carte de droite ci-dessous). Cela montre qu'après une période de destruction d'emplois, les entreprises des territoires ont su reconstituer les emplois perdus à la faveur de la reprise économique post-COVID-19.



<sup>1</sup> Flash'info n°7 – décembre 2021

## Quatre types de trajectoires territoriales

Si on distingue la période 2019-2020 et la période 2020-2021, les EPCI se répartissent dans quatre groupes :

- ceux qui ont perdu de l'emploi pendant les 2 périodes,
- ceux qui ont gagné de l'emploi pendant les 2 périodes,
- ceux qui ont perdu des emplois avant de gagner des emplois
- et enfin ceux qui ont gagné des emplois pendant la première période avant d'en perdre pendant la seconde.

Pour la majeure partie des territoires (54 EPCI), le nombre d'emplois salariés a évolué à la hausse après une première période de baisse. Ces territoires suivent la tendance régionale évoquée précédemment. La Métropole Européenne de Lille, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ou encore la Communauté de Communes de la Thiérache du centre appartiennent à ce groupe.

28 territoires, eux, n'ont pas détruit d'emplois pendant la première période et ont continué d'en gagner pendant la seconde période. Il est probable que ces territoires aient connu une baisse de l'emploi au 1<sup>er</sup> semestre 2020 mais que la reprise au second semestre ait effacé cette perte d'emplois. La Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole ou la Communauté de Communes Senlis Sud-Oise appartiennent à ce groupe.

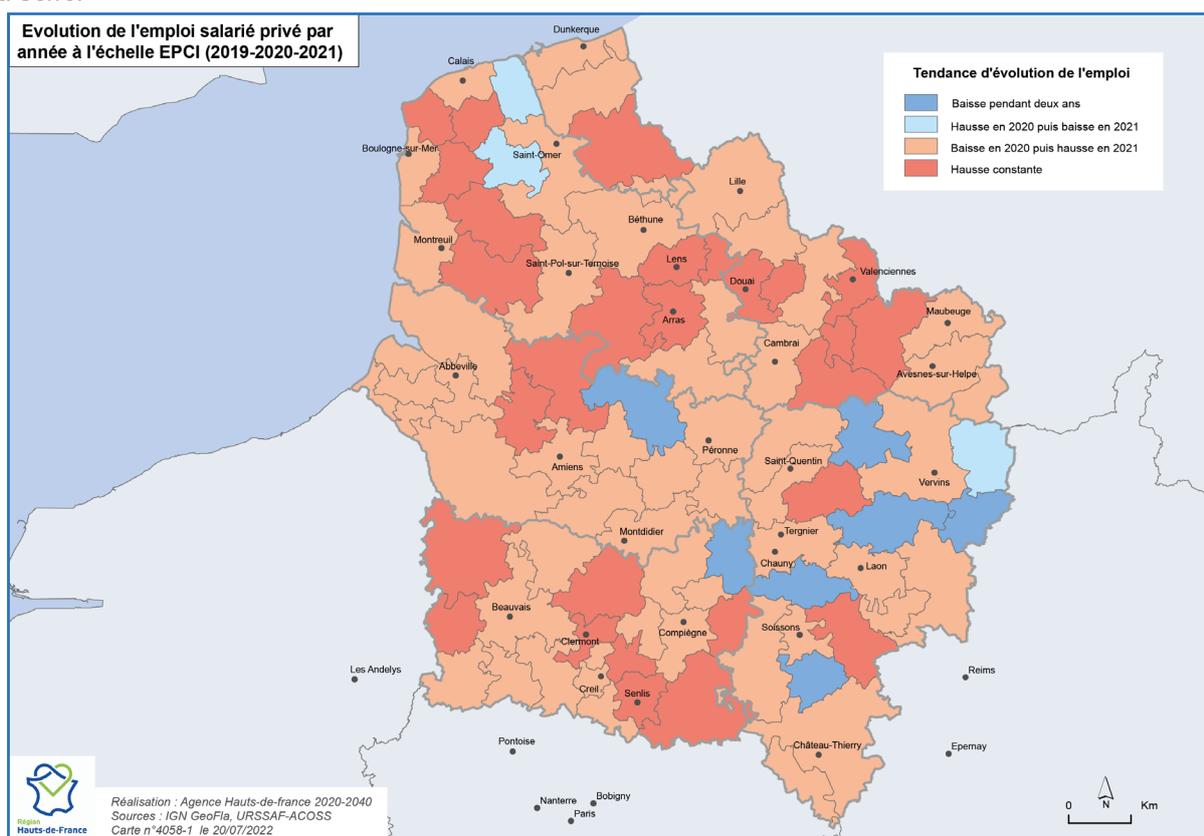
Certains territoires ont connu une baisse durable sur l'ensemble de la période 2019-2021. 7 EPCI sont dans ce cas de figure : il s'agit des Communautés de Communes du Pays du Coquelicot, de Thiérache Sambre et Oise, de Portes de la Thiérache, de la Picardie des Châteaux, du Noyonnais, d'Oulchy le château et du Pays de la Serre.

D'autres territoires, enfin, ont connu une évolution atypique : l'emploi salarié a baissé pendant l'année 2021 après une hausse pendant l'année 2020. Il s'agit des Communautés de Communes du Pays de Lumbres, de la Région d'Audruicq et des Trois rivières. À l'intérieur de ce groupe, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres subit une baisse beaucoup plus forte sur la période 2020-2021 (-7,1 %) que son gain sur la période 2019-2020 (+0,7 %).

## La structure de l'emploi ou la tendance de plus long terme sont-ils des facteurs d'explications ?

Comment expliquer ces différences territoriales ? Les spécialisations territoriales dans un secteur davantage touché peuvent être une explication. C'est le cas notamment pour la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot qui voit la majeure partie de la perte d'emplois imputable aux secteurs de la construction aéronautique<sup>2</sup> et à la fabrication de produits métalliques. La moitié des pertes sont enregistrées dans ces deux secteurs. Ce territoire, comme la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache, faisait partie des territoires identifiés comme ayant une part importante de son emploi contenu dans des secteurs durablement touchés suite à la crise covid [Cf Repères Hauts-de-France N°27](#).

Dans d'autres territoires, le lien peut être fait avec la tendance d'évolution de l'emploi précédent la crise due à la pandémie du COVID-19. Pour les 7 EPCI ayant connu une baisse pendant 2 ans, 6 étaient déjà en baisse sur la période 2017-2019. A contrario, 21 EPCI sur les 28 qui ont connu une hausse pendant 2 ans avaient connu une croissance de l'emploi sur la période 2017-2019.



<sup>2</sup> voir les résultats d'enquête publiés dans [l'Insee Analyses n°136 : Une filière modeste mais bien implantée dans le sud de la région - L'aérospatial dans les Hauts-de-France](#)